

Communiqué de septembre 2026

Réflexion collective - élus et citoyens - pour le territoire de demain
Révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) – Air Energie Climat

Depuis 2025, le Pays Vallée du Loir a engagé une étape majeure de sa planification territoriale : la révision de son Schéma de Cohérence Territoriale en y intégrant le volet Air Énergie Climat (AEC). Cette démarche affirme l'engagement du territoire pour un développement équilibré, respectueux des espaces agricoles et résolument tourné vers la transition écologique.

Parmi toutes les étapes de travail à mener, la **consultation citoyenne** est un moment clef pour initier une grande réflexion collective avec les habitants du territoire. Prochainement, **deux temps d'échanges sur ces sujets sont proposés à tous les habitants ou acteurs du territoire** (associations, entrepreneurs et commerçants, acteurs socio-culturels et touristiques, élus, etc.) du Pays Vallée du Loir :

Les participants peuvent assister à une ou deux réunions. La seule condition est de s'inscrire au préalable (toutes les informations sont à retrouver sur le site www.pays-valleeduloir.fr).

Temps n°1 Lundi 28 septembre à 18h30 (Durée 1h30)**[en ligne]** WEBINAIRE - Préparons le forum citoyen- 45min de présentation par [France Villes et Territoires Durables](#)

- 45min échanges avec les participants

[>> S'inscrire <<](#)

Cette conférence / débat sera menée par Sébastien Maire, Délégué général de l'association nationale France Villes et territoires Durables. A l'issue d'un été marqué par les impacts des dérèglements climatiques, le Pays Vallée du Loir invite les citoyens et élus à imaginer ensemble l'avenir du territoire. Comment préserver la qualité de vie tout en s'adaptant à cette nouvelle donne ?

Temps n°2 Mardi 06 octobre 2026 à 18h (Durée 2h)

[en présentiel] FORUM ELUS & CITOYENS

Salle des fêtes, Lieu-dit Les Bas Jardins, 72510 Pontvallain

[>> S'inscrire <<](#)

Venez découvrir les enjeux de votre territoire et **apporter votre regard et votre voix** au travers d'ateliers proposés par le Pays Vallée du Loir. Le Schéma de Cohérence Territoriale sera présenté succinctement, puis les participants seront amenés à proposer leur vision ou leurs envies pour le territoire de demain (selon des projections variées, inspirées des 4 scénarios de l'ADEME).

Pour en savoir plus :

[Vidéo : Découvrez les 4 scénarios de l'ADEME \(4 minutes\)](#)

[La page dédiée aux scénarios sur le site de l'ADEME](#)

Rappels, c'est quoi le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) ?

Un SCoT permet de travailler ensemble pour un territoire plus cohérent, durable et solidaire. Il traite plus particulièrement d'économie, d'habitat, de mobilité, d'environnement, de cadre de vie... Cet outil devient le guide de référence pour orienter les différentes **politiques publiques locales**. En Vallée du Loir, ce document a été acté en 2019 par les élus du territoire, mais il peut être amené à être modifié ou révisé dans son ensemble si nécessaire.

CONTACT PRESSE

Paola Perseille – 06 82 28 87 17 - communication@pays-valleeduloir.fr



Communauté
de communes

